



Changer de noms sur un acte de propriété

Par **Virya**, le **20/02/2015 à 16:39**

Bonjour,

Cela fait trois ans que je me suis séparé de mon ex-compagnon avec lequel j'ai acheté une maison. Ca fait deux ans et demi que je vis dans la maison avec mon nouveau compagnon et nous assumons l'ensemble des prêts immobiliers. Nous souhaitons changer les noms sur l'acte de propriété afin que le bien appartienne à moi et mon nv compagnon. Mon ex est d'accord pour lui céder sa part. Comment doit on faire? Merci pour votre réponse

Par **janus2fr**, le **20/02/2015 à 16:45**

Bonjour,

C'est tout simplement une cession immobilière comme une autre. Voir votre notaire...

PS : il y aura des frais de notaire à payer...

Par **Virya**, le **20/02/2015 à 16:58**

Merci, savez vous a combien peut s'élevé les frais? Y a t'il un calcul suivant la valeur du bien?

Par **domat**, le **20/02/2015 à 17:16**

bjr,

comme une vente, il y a des émoluments dus au notaire et des taxes au trésor public, fonction de la valeur du bien.

il existe sur internet des sites de calcul de frais pour une vente immobilière.

cdt

Par **Virya**, le **20/02/2015 à 17:32**

merci